

Beaune, le 20 mars 2020

À Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles maternelles, élémentaires, primaires publiques de la circonscription de Beaune 1^{er} degré et à tous les personnels mobilisés dans leurs établissements dans le cadre de l'épidémie COVID 19.

Afin de répondre aux besoins d'accueillir les enfants des personnels soignants et aux fonctionnaires mobilisés dans la période, la Communauté d'Agglomération de Beaune, Côte et Sud et la Circonscription de l'Éducation de Beaune s'associent pour assurer ce service tout au long de la semaine, samedi et dimanche compris, sur le site de l'École Blanches Fleurs de Beaune.

Cet accueil sera effectif dès samedi 21 mars de 7h30 à 18h30.

Les effectifs accueillis le seront en petits groupes isolés n'excédant pas 5 à 6 enfants.

Les directeurs des écoles où des enfants sont actuellement scolarisés informeront les familles de l'organisation de cet accueil.

S'agissant du samedi et dimanche, il sera demandé aux parents de fournir aux enfants un panier repas pour la pause méridienne, ainsi qu'au goûter, la restauration scolaire n'étant pas en mesure de fournir ce service le week-end.

Laurent CROSET
Inspecteur de l'Éducation Nationale

Alain SUGUENOT
Président de la Communauté
d'Agglomération Beaune, Côte & Sud